CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197746** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 09/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/1992

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/03/2022

Capital : 33 302

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY B384944054

Siret : 384 944 054 00020

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 2239211

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 22566391104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 22566391104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : TRAITEMENT APPLICATIONS CONSTRUCTIONS

Sigle : TAC

17 AVENUE DU PARC
PARC TECHNOPOLIS
91380 CHILLY-MAZARIN

Téléphone : 01 69 74 22 66 **Fax :**

Portable : 06 87 10 50 78

Responsabilité légale :
HEMERA HOLDING (910 188 754) / HARBISON SCOTT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.tac.fr

E-mail : serv@tac.fr

Effectif moyen : 64 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 325 172 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1542	Assèchement des murs par traitement des remontées capillaires	64	13/05/2025
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	64	13/05/2025
2391	Réparation et renforcement d'ouvrages de charpentes		13/05/2025
4421	Structures métalliques	64	11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/09/2026 14:27

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025